

Avis de constitution

SOCIETE « PERLES D'EAU DOUCE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU-LOT F BIS-  
ILOT 56 BIS, Lot F BIS, Ilot 56 BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 16/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERLES D'EAU DOUCE »

Objet : - POISSONNERIE ;  
- VENTE DE VOLAILLES ;  
- VENTE DE VIANDE DE BETAIL ;  
- VENTE DE FRUITS DE MER ;  
- ASSAISONNEMENT DE VIANDES ET DE  
POISSONS ;  
- SERVICE DE LIVRAISON.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE  
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS  
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE  
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN  
LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA  
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE  
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT  
TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,  
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE  
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A  
L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION  
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU-LOT F BIS-

ILOT 56 BIS, Lot F BIS, Ilot 56 BIS

Dirigeant(s) M DIALLO KASSIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06755 du 07/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40583/GTCA/RC/2025 du 07/07/2025

